

RÉSOLUTION N° 458

OCTROI DU TITRE DE DIRECTEUR HONORAIRE
À M. CHELSTON W. D. BRATHWAITE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quinzième Réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que M. Chelston W. D. Brathwaite a prêté ses services à l'Institut pendant plus d'un quart de siècle, d'abord comme technicien exemplaire et, ces huit dernières années, comme Directeur général;

Que M. Chelston W.D. Brathwaite terminera son mandat en qualité de Directeur général et sa carrière de fonctionnaire international de l'IICA le 14 janvier 2010, après avoir exercé la charge de Directeur général pendant la période de temps maximale autorisée par la Convention de l'Institut;

Que, pendant son administration, M. Brathwaite a conduit l'Institut au plus haut niveau d'excellence et d'efficacité au profit des États membres et est parvenu à ce que l'Institut occupe une place de premier plan dans l'amélioration de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques;

Que, par son travail personnel à la tête de l'Institut, il a promu, entre autres, le repositionnement de l'agriculture dans le Continent américain et le développement, mis en place un nouveau modèle de coopération qui recherche la participation active des autorités nationales et du secteur privé, impulsé un nouveau style de gestion et la transformation de l'Institut en une organisation moderne et d'avant-garde sur le plan technologique et renforcé la participation de l'IICA au processus du Sommet des Amériques;

Que l'intégrité, la créativité et l'humanité avec lesquelles M. Brathwaite a dirigé l'Institut ont renforcé la confiance des États membres, motivé les personnels de l'Institut et obtenu leur engagement afin de positionner l'IICA en tant qu'organisme chef de file dans son domaine d'activité; et

Que, aux termes de l'article 15 du Règlement intérieur de la Direction générale, le Conseil peut accorder la nomination et le titre de Directeur honoraire à la personne qui, à l'instar de M. Brathwaite, « dans l'exercice de ses fonctions de Directeur général de l'Institut, a montré une capacité technique hors pair et un dévouement remarquable »,

DÉCIDE :

1. De rendre hommage au travail constructif réalisé par M. Chelston W.D. Brathwaite en tant que Directeur général de l'IICA au cours de ces huit dernières années et en tant que fonctionnaire international de l'Institut pendant plus d'un quart de siècle.
2. D'exprimer sa reconnaissance à M. Chelston W. D. Brathwaite pour le soin, l'intégrité et l'intelligence avec laquelle il s'est acquitté des responsabilités que lui ont confiées les États membres ainsi que pour ses contributions au repositionnement de l'agriculture dans la région, pour avoir établi l'IICA en tant qu'organisme chef de file dans son domaine d'activité, pour la modernisation des systèmes techniques et de gestion de l'Institut, la mise en place d'un nouveau modèle de coopération technique auquel participent les autorités nationales et le secteur privé ainsi que pour le renforcement du rôle de l'Institut au sein du processus des Sommets des Amériques.
3. De mettre en exergue devant les nations du Continent américain l'importance de la gestion de M. Chelston W.D. Brathwaite pour ses contributions à l'amélioration de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, en soulignant en particulier l'efficacité, la compétence et la transparence avec lesquelles il a dirigé l'Institut.
4. De désigner avec le plus grand plaisir M. Chelston W.D. Brathwaite Directeur honoraire de l'Institut, à compter du 15 janvier 2010.